

**13.—Organismes ouvriers centraux au Canada comptant 500 membres ou plus et nombre de succursales au Canada et effectifs déclarés au 31 déc. 1940—fin**

Organisme	Succursales au Canada	Effectif déclaré
	nombre	nombre
Alliance Internationale des Employés de Scène et de Projectionnistes de Cinéma des Etats-Unis et du Canada.....	34	960
Comité d'organisation des Travailleurs de l'Acier.....	18	11,816
Fraternité Internationale des Charretiers, Chauffeurs, Palefreniers et aides.....	23	2,655
Union Internationale des Typographes.....	49	4,291
Union Internationale des Travailleurs du Bois d'Amérique.....	13	3,800
<b>Totaux.....</b>	<b>2,433</b>	<b>263,238</b>

**Le Canada et l'Organisation Internationale du Travail.\***—L'Organisation Internationale du Travail de la Société des Nations, fondée en 1919, conformément à la Partie XIII des Traités de Paix, en vue de l'amélioration du sort des travailleurs au moyen de l'action législative et des ententes internationales, comprend: la Conférence Internationale du Travail, qui se réunit annuellement et se compose de quatre délégués de chaque pays adhérent, dont deux représentent le gouvernement et les deux autres les patrons et les ouvriers, et l'Office International du Travail, installé à Genève, qui agit à titre de secrétariat de la conférence annuelle, recueille des données et publie des renseignements. L'Office est placé sous le contrôle d'un conseil composé de 32 membres nommés par la Conférence, dont 16 représentent les gouvernements, 8 les patrons et 8 les ouvriers.

En juin 1940, la guerre avait à peu près complètement isolé l'Office International du Travail de la grande majorité des états membres. Il s'ensuivit que l'Organisation ne put continuer son travail de façon satisfaisante à Genève. En conséquence, le Gouvernement canadien consentit en août 1940 à ce que le personnel de l'Office vint s'établir temporairement au Canada. Le directeur de l'Office choisit Montréal comme endroit le plus commode et l'Université McGill prêta les bureaux nécessaires.

Depuis son institution en 1919 jusqu'au début des hostilités en 1939, la Conférence avait tenu 25 sessions. Une conférence de représentants de l'Organisation fut tenue à New York en octobre 1941 et il y eut des réunions spéciales des représentants des Etats-Unis et du Canada à Montréal en janvier et avril 1941 et à Montréal et à New York en mars 1942. Soixante-sept projets d'accord et 66 recommandations ont été adoptés à la conférence annuelle. Les sujets auxquels se rapportent ces projets et ces recommandations de même que l'attitude du Canada à l'égard des projets et recommandations sont indiqués à la p. 698 de l'Annuaire de 1942.

\* Sur le même sujet voir aussi l'Annuaire du Canada, 1921, pp. 627-629; l'Annuaire du Canada, 1922-23, pp. 722-725; et l'Annuaire du Canada, 1924, pp. 678-682.

## Section 6.—Accidents du travail et compensation aux accidentés

### Sous-section 1.—Accidents mortels du travail

Le Ministère du Travail collige les statistiques des accidents mortels du travail depuis 1903. Il les obtient des commissions provinciales des accidents du travail, de la Commission des Chemins de Fer du Canada et de diverses autres sources administratives et correspondances officielles et dans les journaux.